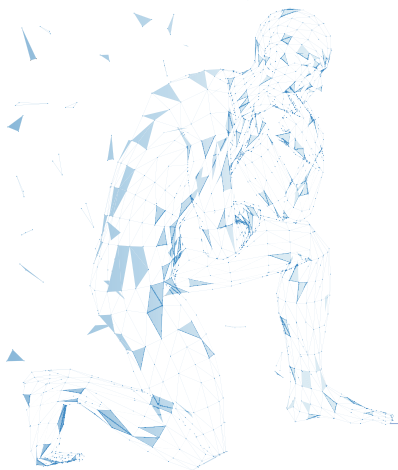




**Cfdt:**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



# POUR UN BON EMPLOI DE LA RECHERCHE

COLLOQUE • PARIS • 8 ET 9 NOVEMBRE 2018

## PROGRAMME

**JEUDI 8 NOVEMBRE 2018**

**de 9h30 à 17h**

RECHERCHE & INNOVATION :  
UNE STRATÉGIE QUI SE CHERCHE ?

### OUVERTURE

par Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT

### TABLE RONDE 1

#### **État des lieux, enjeux et défis de l'écosystème de recherche et d'innovation**

Notre société et notre économie sont percutées par l'accélération technologique que constitue la quatrième révolution industrielle : l'intelligence artificielle, le numérique, la robotisation, les nouveaux matériaux ou encore les nouvelles technologies de l'énergie transforment notre façon de vivre et de travailler, et redistribuent les avantages comparatifs entre les nations et les entreprises. Ce foisonnement technologique, à la fois transdisciplinaire et international, est animé par les travailleurs du monde de la recherche et de l'innovation, dans les centres de recherche publics ou privés.

Dans ce contexte, la qualité de l'écosystème français de recherche et d'innovation constitue un enjeu majeur, à la fois économique, environnemental et sociétal.

L'arrivée d'un nouveau gouvernement et le lancement des discussions relatives au prochain Programme-cadre européen pour la recherche et le développement (PCRD) donnent lieu à de nouvelles perspectives et invitent à débattre et construire une vision politique de la recherche de demain.

Quels sont les différents scénarios en débat pour la recherche de demain ? Quelles visions politiques les sous-tendent ? Quelles évolutions se dessinent pour les acteurs français et européens, au niveau du public comme du privé ?

**Animation :** Augustin Bourguignat, secrétaire confédéral en charge des politiques industrielles et de la recherche.

**CFDT.FR**

## TABLE RONDE 2

### Quels financements de la recherche ? Pour quelle stratégie ?

Depuis plusieurs années, l'effort de recherche de la France a décroché par rapport à ses partenaires. Avec 2,26 % du PIB consacré à la R&D (OCDE 2014), la France n'atteint pas l'objectif de 3 % établi en 2000, dont 1 % pour la recherche publique et 2 % pour la recherche privée.

Comment atteindre 3 % ? Une programmation pluriannuelle permettrait-elle d'assurer une stratégie à long terme de développement de la recherche ?

Le financement public de l'enseignement supérieur et de la recherche est de plus en plus complexe avec une diversité grandissante de sources de financement et de mécanismes d'attribution (Programme d'investissement d'avenir - PIA, Agence nationale de la recherche - ANR, CPER, projets européens...).

Le déséquilibre entre le financement direct et celui des projets se justifie-t-il ? Est-il gage d'efficacité et quelles sont les conséquences sur les emplois de la recherche ?

Le financement de la recherche dans les entreprises est essentiellement assuré indirectement par le crédit impôt recherche. Le choix d'un financement indirect à remboursement différé est-il judicieux ? Ce dispositif sans stratégie territoriale ou disciplinaire peut-il perdurer sans évaluation ?

Comment améliorer la collaboration entre recherche privée et publique ?

La complexité du financement public permet-elle de développer une stratégie nationale de recherche dans un contexte de restructuration permanente ?

**Animation :** Pascale Gillon, directrice de recherche au CNRS, élue Sgen-CFDT au Cneser

## TABLE RONDE 3

### Quelles dynamiques territoriales pour la recherche et l'innovation ?

Le lien entre recherche et territoires est riche et ancien. Déjà, sous la III<sup>e</sup> République, élus et milieux patronaux locaux participaient ici et là au développement des facultés en soutenant financièrement des cursus, des laboratoires et des chaires d'enseignement.

Les politiques engagées depuis des décennies en France pour accroître la visibilité et la compétitivité de certains établissements ou de certains regroupements ont des incidences territoriales fortes, que ce soit en termes d'urbanisme ou d'organisation et de choix des politiques publiques. Elles peuvent contribuer à redessiner le périmètre des institutions académiques en enjoignant les établissements à se regrouper sur des bases territoriales, comme c'est le cas pour Paris-Saclay.

Dans le même temps, le renforcement de la place de la connaissance dans les processus productifs a aussi accru les injonctions à renforcer les collaborations entre universités, laboratoires de recherche et entreprises. Les supports comme les clusters et les pôles de compétitivité en sont des éléments-clés.

Toutes ces injonctions confrontent les établissements à une demande d'intensification de leurs relations avec les partenaires locaux, qu'ils soient politiques, économiques ou sociaux.

Mais qu'en est-il réellement sur les territoires ? Comment les stratégies territoriales sont-elles définies ? Qui participe à cette définition ? L'aménagement du territoire par les écosystèmes de recherche est-il à relativiser ? Les implications politiques et financières des collectivités territoriales, de plus en plus nombreuses à intervenir, ne sont-elles pas un frein au développement de la recherche ? Et enfin, quelle place est-elle possible pour le dialogue social territorial dans un système où le national et les politiques d'établissements peinent déjà à trouver leur fonctionnement ?

**Animation :** Marie Leprêtre, cheffe de file Ceser Île-de-France

## **VENDREDI 9 NOVEMBRE 2018**

### **de 9h15 à 13h**

## **LA RECHERCHE, UN OBJET SYNDICAL POUR LA CFDT**

### **TABLE RONDE 4**

#### **La recherche au service d'un projet de société ?**

La recherche scientifique s'est profondément transformée pendant ces cinquante dernières années, tant dans son organisation que dans ses méthodes. La recherche et la technologie sont conçues davantage comme des éléments stratégiques de la compétition économique internationale, elles mobilisent non seulement l'effort d'innovation des entreprises mais aussi les politiques publiques de soutien à la recherche.

La science est aujourd'hui si omniprésente dans le processus de création des richesses que la recherche est devenue une activité sociale. Les développements récents de la recherche en informatique (simulation numérique, intelligence artificielle), en climatologie, en biologie, en génétique, en médecine posent de nouvelles questions d'éthique, notamment dans le domaine du droit à la vie privée.

Sur le plan international, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a su intéresser le grand public et influencer les décideurs politiques. En France, le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (CCNE), créé en 1983, associe des représentants de la communauté scientifique et des grands courants de pensée philosophiques et religieux. Les parlements, en France notamment, se sont souvent dotés d'un office d'évaluation des choix scientifiques et technologiques ; une première loi de « bioéthique » encadrant les conditions d'expérimentation dans les sciences du vivant a été votée par le Parlement français en 1988.

Par ailleurs, des sondages d'opinion effectués périodiquement en Europe révèlent que si le public s'intéresse aux enjeux de la science, il manifeste aussi la volonté de ne pas être qu'un simple témoin muet du progrès technique. Ainsi, un dialogue entre la science et la société est nécessaire et les politiques de la recherche du XXI<sup>e</sup> siècle devront en tenir compte.

Dans ce contexte, quel peut être le rôle des organisations syndicales et des salariés qui travaillent dans la recherche et l'innovation ?

**Animation :** Jean Angles, délégué syndical CFDT à EDF R&D, Paris-Saclay

### **TABLE RONDE 5**

#### **Quelles évolutions pour nos métiers et parcours professionnels ?**

Les métiers de la recherche publique et privée sont en pleine transformation. Dans le privé, la mondialisation reconfigure les processus de recherche et d'innovation, tandis que, dans le public, la réduction des effectifs et la concentration des moyens sur les appels à projet, français ou européens, bouleversent le quotidien des personnels de recherche. Les trajectoires professionnelles sont davantage marquées par la précarité et la mobilité subie.

Dans ce contexte, comment peut-on sécuriser les parcours professionnels des personnels de la recherche et accompagner leur mobilité, aussi bien au niveau national, européen que mondial ?

**Animation :** Jacques Borrel, ESRF (European Synchrotron Radiation Facility)

#### **En présence notamment de :**

**Pierre Mutzenhardt**, président de l'Université de Lorraine • **Ali Saïb**, conseiller maître à la Cour des comptes • **Jean-Michel Jolion**, directeur régional de la recherche et de la technologie Auvergne-Rhône-Alpes • **Brigitte Pradin**, directrice de l'institut universitaire François Champollion • **Philippe Portier**, secrétaire national confédéral en charge de la recherche • **Isabelle Champion**, CFDT Inra.

**Les modalités d'inscription seront communiquées début septembre.**